



PROJET ÉOLIEN DE BOUSSENOIS

Lettre d'information n°2 aux habitants — Novembre 2019



LE MOT DU CHEF DE PROJET



Début 2017, **Nordex France** a proposé aux élus de la commune de **Bousseinois** d'étudier l'opportunité de développer un projet de parc éolien. Ce projet de territoire s'inscrit dans les objectifs de **transition énergétique**, et constitue une **source d'opportunité de développement** pour la commune et celles de la Communauté de Communes de Tille et Venelle.

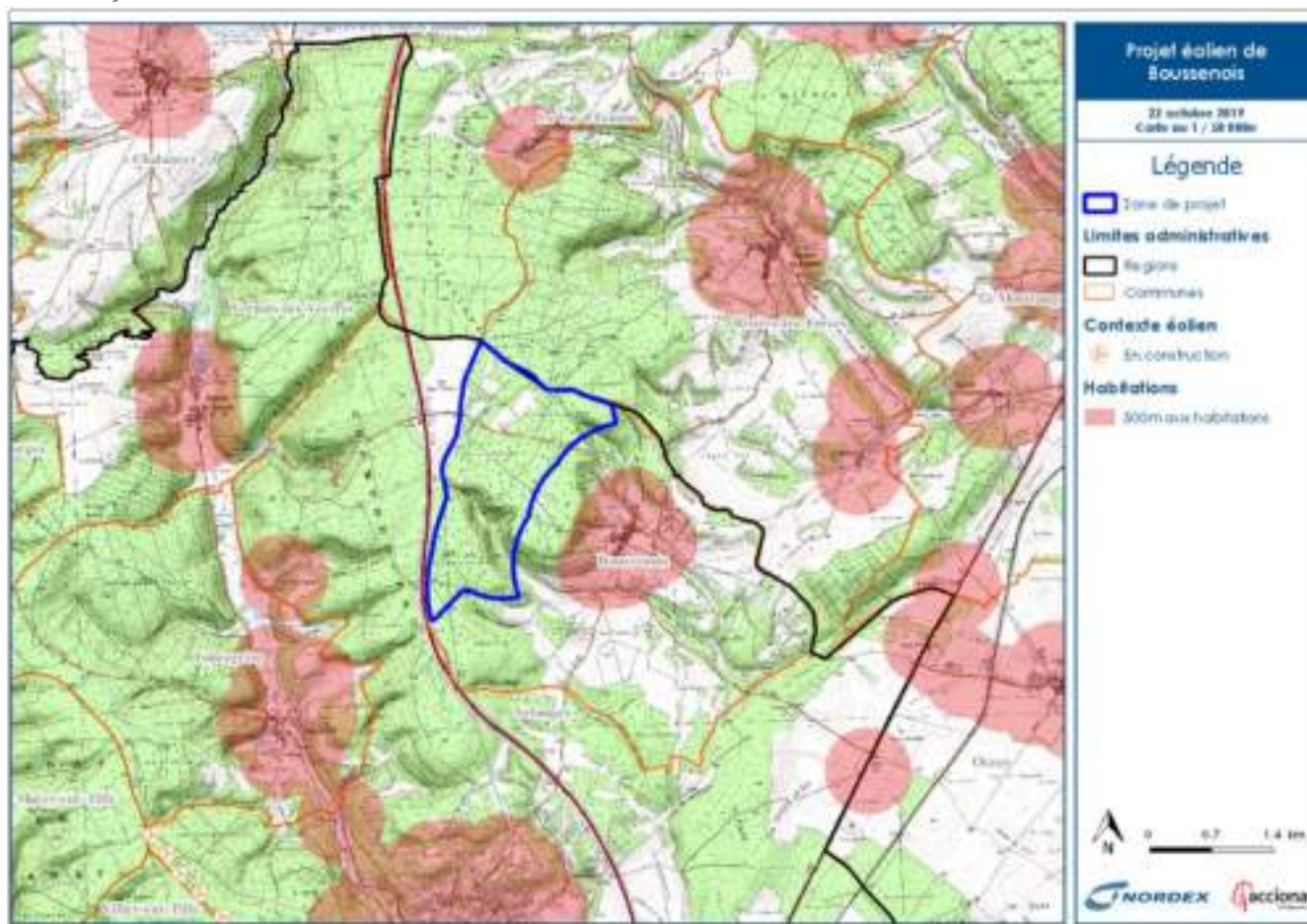
Pour relever ce défi, nous sommes convaincus que nous devons réaliser ce projet dans la **transparence** et en **partenariat** avec les acteurs du **territoire**. Alors que le projet démarre, nous vous remettons donc cette seconde lettre d'information, en vue de **l'installation d'un mât de mesure des vents** sur la zone d'études. D'autres suivront : un projet éolien s'inscrit dans un temps long avant de voir le jour ; nous organiserons des rencontres à chaque étape clé du projet.

Jérémie DECROCK, chef de projet éolien



LE TERRITOIRE DU PROJET

La carte ci-dessous présente la zone sur laquelle Nordex travaille dans le cadre des études (paysagères, écologiques, etc.), ainsi que les différentes contraintes déjà identifiées. La zone d'étude se situe dans un réseau basse altitude des armées, limitant la hauteur des éoliennes à 180 m. **Par ailleurs, Nordex s'est engagé à respecter une distance d'au moins 1000 m par rapport au centre de Bousseinois (500m étant la distance réglementaire).**



CARACTÉRISTIQUES ET CALENDRIER DU PROJET

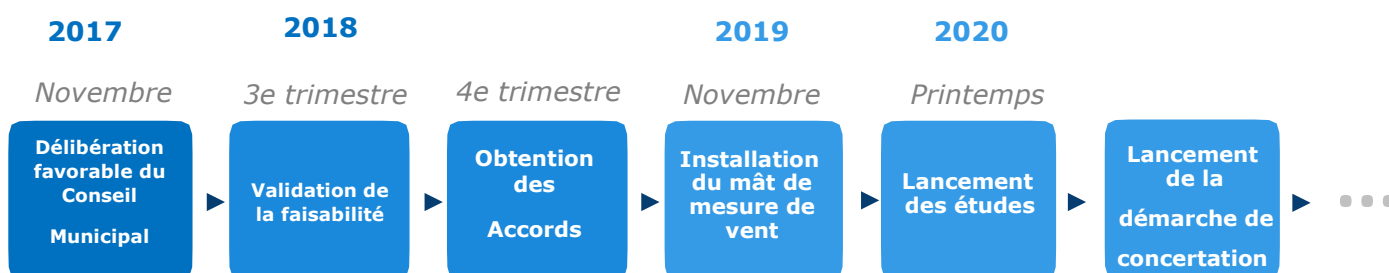


COMBIEN DE NOUVELLES ÉOLIENNES ?

Entre 2 et 8 nouvelles éoliennes pourraient être installées, soit une puissance d'environ 9 à 36 MW. Cependant, la faisabilité et le potentiel du projet ne pourront être déterminés qu'une fois les mesures de vents et les études environnementales finalisées.

La production annuelle d'un parc de 36 MW est estimée à 84 GWh ; l'équivalent de la consommation annuelle en électricité de 39 500 habitants (chauffage compris).

RAPPEL DU CALENDRIER DU PROJET



PREMIÈRE ÉTAPE : L'INSTALLATION D'UN MÂT DE MESURE DES VENTS

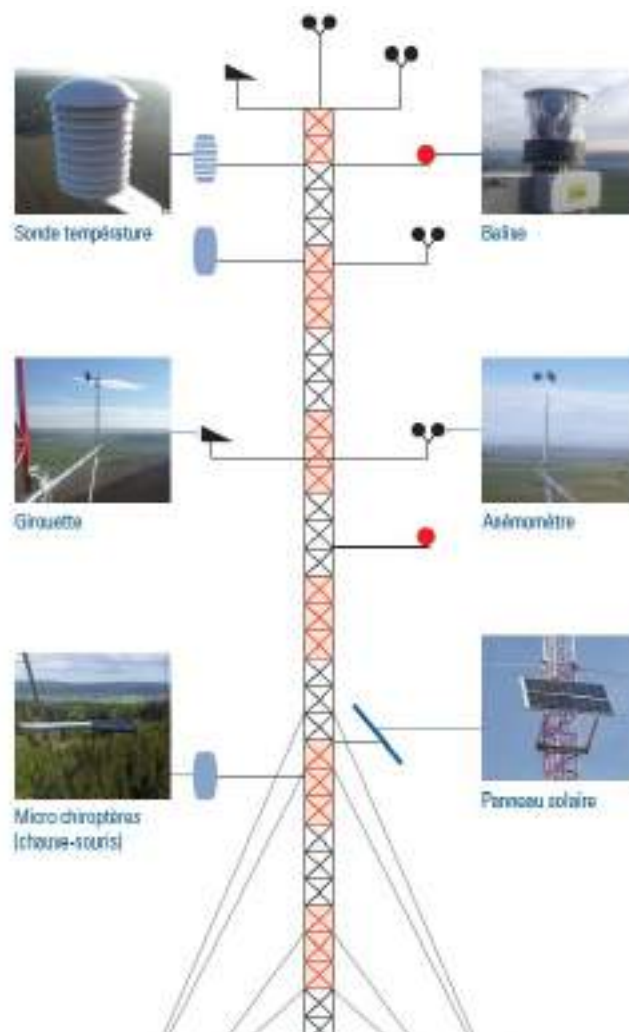
Dans le cadre de l'étude de faisabilité d'un projet éolien, il est essentiel de disposer de données récentes et fiables sur le vent de la zone de projet. En effet, la conception du parc (implantation et modèle d'éolienne) dépend en grande partie de la ressource en vent.

Par conséquent, afin d'obtenir des données fiables, **un mât de mesure des vents sera installé au cœur de la zone de projet début novembre, pour une durée d'environ 2 ans.** Ce mât est d'une hauteur totale de 102m.

Ce mât comporte non seulement des girouettes et anémomètres qui donneront des informations sur la vitesse et la direction des vents dominants, mais également un micro pour les chiroptères (chauve-souris) qui fournira de premières données pour les futures études écologiques.

PROCHAINES ÉTAPES

Différentes études vont être bientôt lancées (environnementales, paysagères, etc.). Celles-ci dureront au minimum une année complète, et constitueront un dossier de demande d'Autorisation Environnementale qui sera instruit par les services de l'État.



CONTACT

Jérémy DECROCK, Chef de projet - Développement éolien

jdecrock@nordex-online.com — 07 84 24 00 34

Nordex France
194, Avenue du Président Wilson
93210 LA PLAINE SAINT DENIS